

# Note de synthèse – projet alimentaire territorial (PAT)

## ► *Qu'est-ce que le PAT ?*

Les PAT sont des projets qui permettent de fédérer plusieurs acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation. Ils « sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. »<sup>1</sup> Les PAT doivent prendre en compte toutes les dimensions économiques, agricoles, sociales, environnementales, etc.

## ► *Pourquoi vouloir élaborer un PAT ?*

Le Haut Conseil pour le climat estime, en février 2024, que l'agriculture et l'alimentation représentent la première ligne des défis climatiques. En effet, l'alimentation représente 22% de l'empreinte carbone globale des Français et on dénombre que 20% de la nourriture est jetée. L'agriculture se calcule à l'échelle de l'UE, mais il est à noter que la France représente 17% des émissions agricoles de l'Union européenne. De nombreuses solutions existent mais sont freinées par la structure et le fonctionnement du système alimentaire<sup>2</sup> actuel. Ce système alimentaire doit se préparer à un climat plus chaud de 2°C en France à court terme et jusqu'à 4°C à long terme<sup>3</sup>. **Revoir le système alimentaire c'est donc prendre en compte les impacts négatifs de ce dernier sur la santé, les écosystèmes et le climat.** De ce fait, l'agroécologie et l'agriculture climato-intelligente ouvrent des portes dans le but de faire face à ces enjeux, de manière transversale.

Le Haut Conseil pour le climat considère que **manger local peut « être bénéfique pour le climat surtout pour les produits de saison »** ou encore **« substituer une partie des protéines d'origine animale par des protéines végétales dans l'alimentation constitue un levier essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre »**. Adopter un régime végétarien revient à réduire de façon considérable son empreinte carbone, cela est davantage réduit lorsque l'on consomme de saison et local. En complément de ces mesures, limiter les pertes et le gaspillage à chaque étape est primordial. Ce même conseil estime que seule une **coordination dans les politiques agricoles, alimentaires, environnementales, mais également sur la santé publique et sur le climat permettra une prise en compte des enjeux économiques et environnementaux** pour permettre un **accès à une alimentation durable et saine pour tous**. C'est dans cette logique que le PAT Pays Loire Beauce a toute sa place pour s'implanter.

Pour fonctionner, **le système alimentaire a besoin d'une collaboration à de multiples niveaux, d'un élargissement des alliances et d'une restructuration des relations, d'une mise en relation des engagements à long terme et d'une préparation aux changements et aux perturbations.** Là encore, le PAT semble trouver sa place et être une solution adaptée, du fait de ses dimensions collective, territoriale et transversale, dont les multiples bénéfices sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<sup>1</sup> Article 39 de la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014

<sup>2</sup> Ensemble des étapes de production agricole allant jusqu'à la consommation des produits, en passant par la production et la transformation de ces derniers.

<sup>3</sup> Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques. (2025). Programme national d'Adaptation aux changements climatiques 3 (PNACC 3). <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/PNACC3.pdf>  
Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique. (2015). L'Accord de Paris. In Nations Unies. [https://unfccc.int/files/essential\\_background/convention/application/pdf/french\\_paris\\_agreement.pdf](https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf)  
GIEC. (2023). AR6 Synthesis Report : Climate Change 2023. In IPCC. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>

## ► Pourquoi élaborer un PAT sur le Pays Loire Beauce ?

**Le PAT est une politique alimentaire**, c'est un cadre de coordination entre la politique agricole et l'aménagement du territoire, le développement économique, la politique sociale et sanitaire, mais également la gestion des déchets alimentaires. **Cette approche multi-dimensionnelle permet d'aborder le sujet dans sa globalité, en privilégiant une vision commune pour un territoire nourricier offrant une alimentation saine et de qualité à tous les citoyens.**

*On parle également d'agriculture durable mais de quoi est-il vraiment question ?* **Une agriculture durable, selon l'association internationale GRDR, protège l'environnement et la biodiversité, permet un accès à tous à de la nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable, s'appuie sur un système économique inclusif, favorise la cohésion sociale et le respect des diversités, mais permet également la participation de tous les citoyens<sup>4</sup>.**

**Les nouveaux PAT doivent s'articuler clairement avec les PAT déjà existants qui couvrent un même territoire.** C'est dans cette logique, qu'un PAT couvrant Pays Loire Beauce peut s'implanter. Il existe déjà un PAT départemental qui couvre le Loiret, mis en place en 2018 et basé sur un partenariat entre la Chambre d'Agriculture du Loiret et le Conseil Départemental. Il a notamment déployé des projets d'accompagnement en agriculture, réalisé le guide des producteurs en vente directe et lancé la plateforme Approlocal. En 2022, il a été mobilisé pour le soutien à l'installation et l'accompagnement des exploitations fragilisées, la promotion de la production locale, des études sur les outils de transformation et de logistique et sur l'accessibilité sociale. Le PAT départemental trouve cependant son point d'ancrage sur l'ensemble du département du Loiret. En conséquence, établir un PAT sur un territoire plus réduit tel que le Pays Loire Beauce est une réelle opportunité. En effet, cette échelle permet d'intégrer l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi que tous les citoyens. Aussi, une enquête menée en 2019 dans le cadre de l'évaluation du PAT Mangeons Loiret révélait **qu'une partie de la population, notamment les jeunes de 18 à 24 ans et une majorité d'étudiants, ne se nourrissaient que par nécessité et se tournaient davantage vers des produits peu coûteux, s'éloignant ainsi des circuits courts et des produits jugés trop onéreux.** Elle démontre également que **50% de la population loirétaine ne fréquentait pas les circuits-courts alors même que l'agriculture loirétaine proposait de bons produits<sup>5</sup>.**

**Bien que le Pays ait déjà entrepris de nombreuses actions depuis des années, notamment en matière de restauration collective et de circuits-courts<sup>6</sup>,** le développement d'un projet alimentaire sur le territoire reste pertinent. En effet, développer un PAT à l'échelle du Pays permettrait de donner un véritable poids et une **meilleure visibilité** aux actions menées dans le cadre de la coopération entre les divers acteurs. Cela permettrait également aux citoyens de reconnaître les actions réalisées par la collectivité en faveur de leur bien-être. Ils pourraient également communiquer plus facilement sur leurs **besoins et envies**, notamment au cours des divers ateliers et rencontres qui seront organisés lors de l'élaboration du PAT Pays Loire Beauce.

Enfin, le PAT est l'occasion d'intégrer pleinement la dimension sociale dans la réflexion stratégique du système alimentaire du territoire, incontournable du fait de l'aspect systémique de la démarche. Il serait la pierre angulaire de l'accès à **l'alimentation pour toutes et tous**, mais également de la garantie pour le monde agricole d'avoir une **rémunération juste et un maintien constant des débouchés en matière d'agriculture locale.**

<sup>4</sup> GRDR, guide, "Co-construire un projet alimentaire territoriale", 2019, p. 16. [https://www.grdr.org/IMG/pdf/grd\\_guide\\_pat\\_a5-lowdef-.pdf](https://www.grdr.org/IMG/pdf/grd_guide_pat_a5-lowdef-.pdf). Association composée d'agronomes, d'économistes, de sociologues, de géographes, d'urbanistes...

<sup>5</sup> Département du Loiret, "Loirétains, que mangez-vous?", 19 juin 2020. <https://www.loiret.fr/actualite/loiretains-que-mangez-vous>

<sup>6</sup> Informations disponibles sur le site du PETER Pays Loire Beauce : <https://www.paysloirebeauce.fr/nos-reflexions/agriculture-et-alimentation/>

Source : CREPAN – Argumentaire Les intérêts de mettre en place un PAT – Novembre 2019

